TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3 à TOURCOING. — Téléphone : 9.85.
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

Le blessé de l'avenue de la Marne a succombé...

M. Henri-Joseph Dequires, demeurant à **Marcq-en-Barœul**, Chemin de Halage, 133, et qui fut renversé mercredi à 14 h. par l'automobile de Mlle Germaine Frys, rue de Turenne, avenue de la Marne, à hauteur du pont hydraulique du canal, avait été admis à l'hôpital civil, où son état avait été jugé des plus sérieux. On craignait une fracture du crâne. Ces craintes se sont malheureusement confirmées et le blessé est décédé hier à 18 h. 20.

L'enquête continue afin d'établir les responsabilités.

Un incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré à Tourcoing dans la soirée de mercredi, à la salle des cardes de la filature de coton de M. Wattine-Lamourette, située rue d'Amsterdam. On suppose que le feu se propagea à la suite d'un jet d'étincelle échappée d'un batteur en marche, et que les déchets de coton et de bourre se sont enflammés.

Les pompiers, après trois quart d'heure de travail, évitèrent que l'incendie ne gagne les autres parties de l'atelier des cardes. Plusieurs machines sont détériorées, ce qui porte les pertes approximativement à 50.000 francs.

LA CÉLÉRINE
supprime les
DOULEURS
Grippe, Névralgies
Fièvres, Courbature
Rhumatismes
En cachets
ou en poudre : 8 frs
Ets Corbeaux Willot, 8 Rbx. - Dobritz, à Wattrelos, et toutes pharmacies
3524

LES COIFFEURS AUGMENTENT LEURS TARIFS

Au cours de la réunion générale du lundi 11 janvier, les coiffeurs et coiffeuses de Tourcoing et environs, réunis au siège, Café du Damier, au nombre de 96, ont voté à l'unanimité le tarif unique mis au point comme suit :

Dames. — Taille, prix minima : 5 fr. ; Ondulation : 5 francs.

Messieurs. — Taille, prix minima : 4 fr. ; Barbe : 1 fr. 25.

L'assemblée s'est montrée favorable au maintien du repos du lundi.

RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'UNION DES COMMERÇANTS DÉTAILLANTS

La Commission de l'Union des Commerçants Détaillants de Tourcoing, s'est réunie au Café Chanteclerc, vendredi 8, à 20 h. 30, sous la présidence de M. Raoul Gunther, vice-président, qui présenta ses meilleurs vœux pour l'année 1937.

M. Aerts rendit compte des résultats appréciables obtenus pour la défense des petits commerçants :

Réglementation du prix de vente des fonds de commerce ; Réduction des loyers commerciaux ; Réduction du droit d'enregistrement sur les cessions de fonds et ventes d'immeubles ; Contrôle et réglementation des artisans étrangers ; Transformation de la taxe sur le chiffre d'affaires en une taxe unique sur les denrées périssables ; Interdiction aux fonctionnaires de faire du commerce par leur femme ou autres personnes interposées ; Améliorsation dans les procédures de faillites ; Diminution des tarifs de poursuites pour recouvrement des impôts ; Suppression de cumuls et abus ; Réglementation de la vente par camions-bazars ; Fermeture du magasin à prix unique.

M. Odoux rendit compte des nouvelles dispositions au sujet de la réforme fiscale et de la suppression du chiffre d'affaires. Les modalités d'application sont stipulées dans un certain nombre d'articles, quant au surplus ils doivent être fixés par décrets.

M. Gunther informa qu'une assemblée générale des commerçants de l'alimentation aura lieu prochainement.

Avant de lever la séance, il engagea tous les commerçants à se grouper au sein de leurs groupements qui ont depuis longtemps fait leurs preuves et invita tous les commerçants non-syndiqués à se faire inscrire au siège de l'Union des Commerçants Détaillants, 17, rue Faidherbe.

Farces — Attrapes — Surprises et tous les articles du **Diable Farceur, Au Petit Bazar, 10 rue de Lille, Tg**

DON A L'HOSPICE

Les organisateurs de l'Exposition d'Oiseaux exotiques qui eut lieu au Café de l'Isly, 20, rue de Tournai, ont fait don, avec une partie du produit des entrées à cette Exposition, pour être distribué le lundi des Parjurés, à chaque hospitalisé, hommes et femmes, d'une orange et d'un morceau de pain d'épices.

La Commission administrative des Hospices a été très sensible de cette marque d'intérêt envers ses administrés et remercie les généreux donateurs.

RÉUNION DES JEUNES DE L'U.N.C. DE LA TOSSEE

Dimanche eut lieu au siège des A. C. la réunion densuelle des Jeunes de l'U. N.C., à laquelle la plupart des adherents ont assisté M. Jules Chevaller, vice-président des A. C. de la Tossée, était présent.

M. Gérard Pouillie présenta à tous les membres ses vœux de bonne année ; il annonça qu'une permanence sera installée au siège chaque dimanche matin pour recevoir les cotisations de 1937, non encore perçues.

D'autre part, les membres ont appris avec satisfaction qu'une société de jeu de boules a été constituée au sein du groupe.

M. Georges Gratte fils, a accepté d'en prendre la direction.

Grande Vente Réclame de COUPONS en Lainages, Soieries, Draperies, Doublures. V. LEDUC, 15 pl. de la République.

Au Théâtre municipal

Samedi et dimanche en soirée : Princesse de Cirque

Dimanche en matinée : Le Comte de Luxembourg.

UNE SOIREE RECREATIVE A L'ECOLE DU FLOCON

C'est samedi 16, à 20 h., dans la salle des fêtes de l'école, que sera donné le concert gratuit, organisé par la Fédération des Amicales, avec la collaboration de l'Amicale Jean Macé, et le précieux concours de chanteurs réputés.

Les intermèdes seront assurés par le jazz fantaisiste « Ollé Youp la Boum » de l'Harmonie des Amicales.

LA CRIEE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 13 janvier : Choux verts, 0,25 la pièce ; Chicons, 1,85 le kilo ; Choux de Bruxelles, 0,75 le kilo ; Oignons, 0,55 le kilo ; Salades, 1,50 à 13 fr. la colis ; Pommes, 0,40 à 1,50 le kilo ; Oranges, 2,60 à 3,60 le kilo ; Mandarines, 2,50 à 4,25 le kilo ; Aulx, 4,25 le kilo ; Fleurs, 9 à 19 fr. le panier ; Camemberts, 1,10 à 1,70 la pièce ; Beurre, 18,50 à 19 fr. le kilo ; Mouton, 12,50 à 13,50 le kilo ; Bleu d'Auvergne, 9,25 le kilo ; Merengs secs, 4,75 à 5 fr. la caisse ; Merluches, 2 fr. à 2,30 le kilo ; Maquereaux, 1,40 le kilo ; Merlans, 1 fr. le kilo ; Plies, 1,10 à 2 fr. le kilo ; Harengs frais, 1 fr. le kilo.

Sociétés et Comités

LES INTIMES. — Vend. 15, à 19 h. 30, reprises des répét. Allocution du chef ; présences indispensable.

HARMONIE DES A. L. — Ce soir au local, à 18 h. ; à 19 h. à 45, cour sde solfège et instruments. Répét. gén. à 20 h.

AMICALE COLBERT. — Réunion de commission vendredi 13.

AMICALE SEVIGNÉ. — La bibliothèque est ouverte vendredi de 18 à 19 h. 30.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir, à 20 h., rép gén. Nouveau prog., solennité artistique du samedi 20 mars.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — L'A. S. Cinq-Voies 1-A a battu le F. A. Blanc-Seau, par 5 à 0. — En première mi-temps, deux buts sont marqués par l'A.C.C.V. — A la reprise, le F.A.B.S. donne à fond, mais tout se brise sur les demis et arrières. L'orage passé, la ligne d'avants de l'A.C.C.V., bien emmenée, trouvera encore trois fois le chemin des filets.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jacquee Deroc, rue du Bois, 60 ; Jacqueline Vanneete, rue de Wallly, 49 ; Michel Vroman, chaussée Denis-Papin, 350.

Publications. — Jules Cetry, marchand de charbone, rue Achille-Testelin, 258, et Suzanne Vandervéne, e.p., à Lille.

Décès. — Charlee Beulque, 77 ans, rue des Ursulines, 52 ; Henri Dequirez, 42 ans, manœuvre, rue Nationale, 138 ; Jean Desmettre, 81 ans, rue d'Havré, 3.

HALLUIN

La grève des établissements Dufour

AUCUN CHANGEMENT NE S'EST PRODUIT

Les 25 ouvrières en grève ont tenu hier mercredi une réunion à la Maison du Peuple. Elles protestent contre l'embauchage par le patron, d'une ouvrière, alors qu'il y a chômage partiel dans la partie ou cette ouvriers fut embauchée.

Familles Nombreuses. — Les bénéficiaires de l'encouragement national, touchant par mois, trimestre et semestre, sont invités à se présenter chez M. le Percepteur, 41, rue du Midi, samedi 16, de 9 h. à 12 h., et de 14 h. à 16 h., munis de leur carte d'identité pour toucher leur allocation du mois de décembre.

Chiffre d'affaires. — La perception de ces taxes aura lieu aujourd'hui à la mairie : licences de 9 h. 30 à 10 h. ; forfaits de 10 à 11 heures.

Consultation des nourrissons. — Ce jeudi, à 15 h., au bureau de bienfaisance, consultation par M. le docteur Bolvin.

Au Dispensaire. — Consultations gratuites, ce jeudi, de 9 à 12 h., pour Halluin et Roncq ; dès 14 h., pour les autres communes.

Lyre Halluinoise. — Ce soir, à 19 h. 30, café du Lion-d'Or, répétition pour la Chorale.

Amicale des fonctionnaires. — Les adherents sont informés que la Bibliothèque sera ouverte vendredi 15, de 18 à 19 h.

Vélo-Club Halluinois. — Résultat de la deuxième sortie d'entraînement qui a eu lieu le 10 janvier. — Pour le premier passage, le sprint est gagné par Declercq Jules, devant Dujardin, à une longueur.

Voici le classement à l'arrivée : 1. Dujardin Michel ; 2. Declercq Jules ; 3. Vanderhem Henri ; Vangindertael Germain ; Clarisse Maurice ; Boudervin Arsène, etc...

— Dimanche 17 janvier, troisième sortie : départ à 9 h. 30.

Etat civil. — Naissance : Josselyn Ramon, 6, rue du Forage.

Décès : Alphonse Galle, 75 ans, rue du Moulin, 42 ; Jean Van Etvelde, 50 ans, vernisseur rue de la Paix, 27.

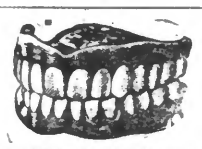

DENTIERS EN TOUS GENRES
Prix sans concurrences
Tous travaux garantis
MOUSSALLI-NOVOL
93, rue du College, ROUBAIX
3534

RONCQ

DANS LA DOUANE

Sont nommés préposés des douanes et affectés à la brigade de Roncq : MM. Raymond Fauquet, de Paris-Plage, et Jean Saldou, venant de Biarritz.

M. Michel Vandaele, de Watten, est nommé à Roncq (débutant).

Avis aux bouchers. — Les bouchers de la commune qui se trouvent en possession de bons de viande remis aux chômeurs par le Bureau de Bienfaisance à l'occasion de la fête de la Noël, sont priés de les rapporter d'urgence à la Mairie.

Harmonie Ouvrière. — A la Maison du Peuple, ce jeudi, à 19 h., cours gratuit de solfège et d'instruments.

Fonds municipal de chômage. — Aujourd'hui, pointage et paiement des chômeurs dans la salle du gymnase municipal pour la période du 4 au 10 janvier : de 14 h. 15 à 14 h. 45, de 1 à 570 ; 14 h. 45 à 15 h. 15, de 571 à 1.057 ; 15 h. 15 à 15 h. 45, de 1.058 à la fin.

Les inscriptions sont reçues à la Mairie, jeudi et vendredi de 10 à 11 h.

A l'Etoile Sportive Roncquoise. — Le club local a reçu dimanche, à 14 h., sur le terrain municipal, le F.C. Madeleinois. Devant une belle galerie de supporters et sympathisants, l'Etoile a fourni un beau jeu et montra une supériorité dans ses attaques. L'équipe madeleinoise fit très bonne impression. La victoire revint aux Roncquois par 5 buts à 3.

Jeunesse Roncquoise. — Au local municipal, ce jeudi, pour les Pupilles répétition à 18 h. 30 ; pour les Adultes à 19 h. 30.

FABRIQUE DE SIÈGES
J. PONTIONIE (Tél. 213.65)
Face Octroi de l'Epeule
— CROIX —
VENTE DIRECTE
Prix de gros au détail
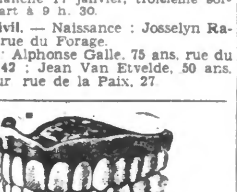
3534

BOUSBECQUE

Musique municipale. — Reprise des cours gratuits de solfège et des répétitions musicales, ce soir, café St-Georges, à 18 h. et à 19 h. 30.

MOUVAUX

Vaccination antidiphtérique. — Une séance aura lieu à 15Hospice Civil, vendredi 16, à 16 h., pour les enfants absents lors des séances des 27 novembre et 18 décembre.

Les parents qui ont reçu une convocation de la Mairie sont priés de se présenter avec leur enfant à l'heure indiquée.

Avis aux chômeurs. — Aujourd'hui jeudi, de 10 h. à 10 h. 30, contrôle des chômeurs complets à l'Hospice civil, rue de l'Hospice.

Tournée du Percepteur. — Le Percepteur se tiendra à la mairie, samedi 16, de 8 h. 30 à 10 h. 30 pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

Il paiera en même temps les allocations d'encouragement national aux familles nombreuses ; pour celles recevant mensuellement, trimestriellement et semestriellement. Se munir de la carte d'identité. Les retardataires se verront obligés d'aller toucher leurs allocations à Marcq-en-Barœul, 43, rue Nationale, les lundi et vendredi de chaque semaine.

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu aujourd'hui, à l'Hospice civil, rue de l'Hospice, à 15 h. Médecin consultant : M. le docteur Deldalle.

Etat Civil. — Décès : Marie Désir, veuve Derbaudringhien, 79 ans, 64, rue Gambetta ; Sophie Vanderstraeten, veuve Vanhaels, 81 ans, rue de Lille, carrière Grimonpant, 1.

BLANCO COMPLET
VOIR ANNONCE PAGE 5

MARCQ-EN-BARŒUL

LA FETE ANNUELLE DE LA MAISON FAMILIALE DU BUISSON

Pour la onzième fois depuis sa fondation, la Maison Familiale du Buisson qui se trouve être le foyer accueillant des enfants moralement abandonnés, a célébré dimanche, sa fête annuelle.

La journée débuta le matin, de 10 h. à 10 h. 45, à la Maison Familiale, par une réception de plusieurs centaines d'invités, anciens et pupilles, de la société de patronage, qui furent accueillis chaleureusement par M. Stahl, entouré des tuteurs et dirigeants de l'œuvre.

A 11 h., en la chapelle de Saint-Maur, à La Madeleine, une messe fut célébrée.

A 12 h. 15, au patronage du Buisson, eut lieu la bénédiction du nouveau drapeau de la Société des Enfants moralement abandonnés.

A 13 h., un banquet, de plus de 200 convives, fut servi dans les locaux de la maison de patronage, sous la présidence de M. Stahl. Au dessert, M. Stahl prit la parole pour passer en revue les événements qui se sont déroulés successivement à la Maison Familiale du Buisson, depuis sa fondation, et félicita les anciens et pupilles de leur attachement à la société de patronage.

Puis, il fut procédé à la remise des primes de reconnaissance et des témoignages de satisfaction aux « chefs » les plus méritants et, après la lecture du tableau d'honneur, eut lieu le tirage de la tombola annuelle.

Cette journée de fête s'acheva par une représentation théâtrale donnée par la troupe des artistes lillois « Les Mauriciens » et qui fut suivie par une partie de cinema sonore et parlant.

Avis de la Mairie. — Le Maire, Conseiller général du Nord, informe la population que le tableau des chemins vicinaux entretenus à l'état de viabilite sur le territoire de la commune est affiché à l'Hôtel de Ville. Les personnes qui auraient des observations à présenter sur l'état de ces chemins, ce qui devrait avoir lieu par écrit, sont invitées à faire le necessaire dans un délai de 10 jours à compter du 9 courant.

Enquête de commodo et incommodo. — Une enquete estouverte sur un projet de lotissement présente par M. Georges Tournoux, 72, rue du Dépôt, concernant un terrain lui appartenant, d'une contenance de 31 a. 68 environ, situé en bordure de la rue Nouvelle et repris au cadastre sous partie du n° 1891 de la section B.

Les pièces de l'affaire seront déposées à l'Hôtel de Ville (Secrétariat), pendant un délai de huit jours, pour être communiquées aux personnes intéressées.

A l'expiration dudit délai, c'est-à-dire le 20 janvier, M. Henri Millez, nommé commissaire-enquêteur, recevra à la Mairie, de 14 à 16 h., les déclarations des habitants sur ledit projet.

Le procès-verbal d'enquête sera ouvert et clos le même jour.

En vue de la révision des listes électorales. — Par arrêté préfectoral en date du 31 décembre, M. Henri Millez, receveur municipal honoraire, a été désigné comme délégué de l'Administration pour la révision des listes électorales en 1937.

Société des Jardins ouvriers du Bourg. — Fondée en 1900 sur l'instigation de M. l'abbé Lemire, par M. Odoux, et quelques amis, la société des jardins ouvriers de Marcq (bourg) est le groupement de ce genre le plus ancien de l'arrondissement de Lille.

Après avoir présidé pendant plus de 35 ans, aux destinées de la société pour laquelle il se dépensa sans compter, M. Napoléon Odoux a quitté récemment, de façon définitive, la ville de Marcq-en-Barœul et ce fut à l'unanimité que les membres le désignèrent comme président honoraire de leur groupement.

Pour lui succéder en tant que Président Actif, le Comité fit appel à M. Désiré Delevoie, qui sera aidé dans sa tâche par M. Paul Cornard, vice-président. Nous apprenons aujourd'hui que M. Maurice Lesaffre a accepté la présidence d'honneur de la société des jardins ouvriers du bourg.

Anciens combattants de Rouges-Barres. — Dimanche, les anciens combattants du quartier de Rouges-Barres se sont réunis, à 9 h., en la salle du cinéma Tailleu, rue Jules-Delcenserie, pour assister à l'assemblée générale statutaire, sous la présidence de M. Chauvière.

Le rapport moral de l'année 1936, lu par le secrétaire, M. Moureau, et le rapport financier, donné par le trésorier, M. Muller, sont approuvés à l'unanimité. On renouvela ensuite une partie de la commission ; furent réélus : MM. Chantry, Chauvière et Cordier. M. André Bidault fut élu pour remplacer M. Gambier, démissionnaire.

La réunion se poursuivit par une représentation cinématographique qui comportait notamment un film gai et quelques documentaires, dont une production du pèlerinage annuel des automobilistes à la chapelle Saint-Christophe.

En fin de réunion, M. Chauvière présenta ses vœux aux membres présents puis il rappela la prochaine ducasse à pierrots, qui aura lieu samedi, à 20 h.

L'assemblee se terminera par le tirage de la tombola habituelle.

Anciens combattants du Bourg. — La section des anciens combattants de Marcq-Bourg a tenu, dimanche, à 11 h., en son siège, café Marescaux, 4, Grand Place, son assemblée générale trimestrielle, sous la présidence du colonel Leclère, président d'honneur, et de M. Eugène Guillemaud, président actif, qui étaient entourés de MM. Charles Bury vice-président ; Charles Grimonprez, secrétaire ; Albert Rousselle, trésorier, et des membres de la commission.

M. Bury ouvrit la séance en rappelant le souvenir des membres décédés au cours de l'année 1936, pour lesquels une minute de silence fut observée. Lecture fut ensuite faite du procès-verbal de la dernière assemblée, et le secrétaire, M. Grimonprez, donna le rapport moral de l'année écoulée, tandis que M. Rousselle donnait un exposé de la situation financière ; ces deux rapports furent approuvés à l'unanimité.

On procéda alors au renouvellement d'un tiers des membres de la commission. MM. Albert Rousselle, J.-Bte Honoré, Gustave Sorriaux, Henri Duchatelle, Eloi Blaere, membres sortants, furent réélus et M. Alphonse Mignot fut désigné pour remplacer M. Achille Bénélar, démissionnaire.

Cette reunion se termina par le tirage d'une tombola.

A la Renaissance. — Dans son assemblée générale du 8 janvier la société de gymnastique et de sports athlétique la Renaissance a procédé au renouvellement de sa commission. Ont été élus : président d'honneur MM. J. Tournaux ; président, Hantson P. ; vice-président, L. Vande-Woestyne ; vice-président de la clique, Lemaire J. ; secrétaire-trésorier, Windels R. ; secrétaire adjoint, Story G. ; trésorier adjoint, Decroix L. ; chef d'habillement, Debruyne H. ; chefs de matériel, Gelmart H. et Faidherbe M. ; Croix-Rouge, Raevena M. ; commissaire, Dutriez R. Les cours sont dirigés par MM. Liétard, moniteur-chef, Deraeve et Comyn, adjoints ; la clique par M. P. Dubar. — Mercredi, à 20 h., réunion de la Commission, au siège.

A l'Harmonie Municipale. — La prochaine répétition générale se fera jeudi 14 janvier à 20 h. 30, au siège Café du Coin, elle sera suivie de la distribution des primes annuelles de présences. La commission compte sur la présence de tous les sociétaires.

SUPERBE SALLE A MANGER
Ronce de noyer en palissandre
Modèle Grand luxe verni au tampon intérieur et extérieur
Prix de l'Usine :
1.995 fr.
Ceci n'est qu'un aperçu de notre immense choix
N'oubliez pas que la FABRIQUE de MEUBLES EN GROS
LERUSTE DESSINATEUR FABRICANT 61 RUE SAINT-JACQUES PROLONGÉE 61
Usine moderne : 83-85, rue d'Anvers -- TOURCOING
vous garantit tout le mobilier qu'il vous livrera pour une durée illimitée

PLANTS DE POMMES DE TERRE
Hâtives, 1/2 hâtives, tardives. DUMORTIER, 233, r. Carnot, WATTRELOS. Tél. 224.19 à Roubaix. 5007

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

L'ARRESTATION D'UN SUJET BELGE POUR VOLS

CET INDIVIDU A RECONNU ÊTRE L'AUTEUR D'UN NOUVEAU MÉFAIT

Hier matin, s'est poursuivi, au commissariat du 1er arrondissement, boulevard Gambetta, l'interrogatoire de Bultinck, le sujet belge frappé d'un arrêté d'expulsion, qui tenta, comme on sait, de s'enfuir avec une camionnette automobile volée dans la rue de la Pommede-Or, qui déroba, dans le couloir du café Roussel, rue d'Orléans, le sac à main de Mlle Marthe Picquet, de **Brêmes-les-Ardres**, et dut avouer également être l'auteur du vol de l'automobile, retrouvée dans un garage de **Coulogne**, de M. Henri Coussement, de **Wattrelos**.

Son nouveau contact, hier, avec la police, ne tarda pas à apporter un petit additif à cette nomenclature déjà suffisamment longue.

LE VOL DE LA CAMIONNETTE D'UN MARCHAND DE LÉGUMES

Bultinck, en effet, reconnut, non sans difficultés, être également l'auteur du vol de la camionnette de M. Deschamps, marchand de legumes, rue Desaix, vol commis jeudi dernier, rue Gaillard. Il avait l'intention, dit-il, de regagner ainsi la Belgique, mais, s'étant trompé de chemin, il prit la direction de **Boulogne**, traversa cette ville et s'engagea sur la grand route de Montreuil.

Après avoir parcouru 4 ou 5 kilomètres, il s'aperçut que le camion était chargé, stoppa et pénétra dans un café où il offrit au tenancier, qui accepta, le marché de lui vendre, pour 625 francs, le contenu total du véhicule, soit 1.500 kg. de pommes de terre, 3 sacs de carottes, 3 sacs d'oignons et un petit sac de haricots.

Bultinck délivra même, à l'acheteur, un reçu tiré d'un carnet à souches, appartenant à M. Deschamps et qu'il avait trouve dans la voiture.

Bultinck revint à Calais et abandonna la camionnette, vide de son contenu, à l'endroit où elle devait être, on le sait, retrouvée par son propriétaire.

Il déclara, en outre, avoir dépensé le produit de son vol. Il passait ses heures de loisirs dans les salles de spectacles et couchait dans des wagons.

Il a été conduit, hier, à **Boulogne**, pour y être déféré au parquet.

Le juge d'instruction va, sans aucun doute, faire rechercher le cafetier et poursuivre l'enquête afin d'établir si le Belge n'a pas d'autres méfaits à son actif.

EN BELGIQUE

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Fraude. — Ont été condamnés pour ajoutage irrégulier d'eau au lait battu : Robert Vanwinsberghe de **Menin**, 70 fr. ; Charles Boucherie, de **Menin** : 350 fr. ; Devrièse Georges, de Rumbéke, 700 fr. plus 70 fr.

— Demeulester Ernest, de Luingne, a été condamné à 350 fr. d'amende pour frauel au fonds de chômage.

Vol. — Hoeckman, de **Mouseron**, avait été condamné par défaut à un emprisonnement de trois mois, pour détournement d'une somme d'argent au préjudice d'une cabaretière. La peine a été commuée, après opposition, en 700 francs d'amende.

NECHIN

Annulation de la nomination du secrétaire. — Un arrêté royal du 23 décembre 1936 qui vient de paraître au Moniteur Belge annule, pour violation des dispositions de la loi communale, une délibération du Conseil communal en date du 24 septembre dernier, portant nomination, après trois scrutins, de M. Brée, en qualité de secrétaire communal.

TOURNAI

Au 3e chasseurs à pied. — M. Jean Redoute, musicien gagiste au 1er chasseurs à pied à Mons, fils du carillonneur communal montois, est nommé sous-chef de musique au 3e chasseurs à pied à Tournai.

Au service des contributions. — M. Léon Surquin, vérificateur des contributions directes à Tournai (1re division) est promu contrôleur des contributions à la résidence de Jodoigne.

Acte de probité. — M. René Bétermiez demeurant chaussée d'Audenarde, 296, a trouvé sur la voie publique une enveloppe contenant une certaine somme qu'il s'est empressé de remettre au bureau central de police.

LA VIE CORPORATIVE

SYNDICAT DES CHARBONNIERS DE ROUBAIX ET ENVIRONS

Les membres de la commission administrative sont convoqués à la réunion extraordinaire qui aura lieu aujourd'hui jeudi, à 18 h. 30, au siège du Syndicat, 35, rue Vallon.

SYNDICAT DE LA RADIO ET DE L'ÉLECTRICITÉ DU NORD. — Le Syndicat, réuni en assemblée générale, a procédé au renouvellement de son bureau qui se compose comme suit :

Président : M. Buisson, 18, rue des Foulons, à Lille ; Vice-Présidents : MM. Tetart 14, rue Gambetta, Arras et Deamst, 226b, rue Solférino, Lille ; Secrétaire général : Dreyfus, 15, place Simon-Vollant, Lille ; Secrétaire adjoint : Devynck, 8, rue du Palais Rihour, Lille ; Trésorier : M. Lemaire, 80, rue du Molinel, Lille ; Assesseurs : MM. Bouchery, 2, rue Edouard Delesalle, Lille, Deebonnet, 23, rue de la Maisence, Tourcoing ; Ducastel, 81, rue Nationale, Lille ; P. Lemaire, 54, rue de Lille, Lens ; Normand, 23, place d'Armes, Douai ; Figache, 73, rue du Tournai, Lille.

Il a en outre modifié ses statuts et décidé que, dorénavant, le Syndicat des Radio Electriciens du Nord de la France prendrait pour titre : « Syndicat de la Radio et de l'Electricité du Nord de la France ».

A ROUBAIX. — Syndicat Textile. — On nous communique : « En raison de l'application de la semaine des 40 heures, le Syndicat Textile Confédéré vient de décider que le paiement de ses adhérents chômeurs, malades, accidentés du travail, etc, aura lieu à partir de cette semaine le vendredi au lieu du samedi, aux heures habituelles : pour les syndiqués habitant Roubaix, à la Coopérative « La Paix » ; pour ceux habitent Wattrelos, à la Coopérative « L'Humanité » ; pour ceux habitant Croix et Wasquehal, à l'ancienne mairie, place de Croix.

» Pour toue renseignements relatifs aux blessés du travail, s'adresser à M. Alphonse Verbeurgt, « La Paix », le samedi, de 8 à 11 heures. »

COLOMBOPHILIE

A CROIX. — Dimanche 17, chez Rémy Vanelslande, 7, rue Gambetta à Croix, exposition des sociétaires du Pigeon d'Or. 1 pigeon par amateur.

— La Société du Pigeon d'Or organise pour le dimanche 4 avril, un concours sur Albert au profit du Sou du Soldat. Ce concours est réservé aux amateurs du Rayon Centre Avenir et Concorde. Nombreux prix d'excellence.

A LEERS. — Grande exposition, dimanche 17 janvier, chez M. Henri Delgutte, rue Joseph-Leroy.

— Dimanche 31 janvier, jeunes pigeons chez M. Carette, rue du Cimetière.

Mise en paniers à partir de 9 h.

Le jury passera à 10 heures.

SPECTACLES & CONCERTS

A ROUBAIX

COLISÉE
3 heures —:— 8 heures 30
Françoise Rosay dans JENNY
Jean Murat dans
LA SONNETTE D'ALARME
POUR 3 FR. UN FAUTEUIL
DEMAIN :
PILLS et TABETT dans
TOI C'EST MOI
ET LE
LE CHANT DE L'AMOUR

CINÉMA NOËL
76 Rue Jouffroy, Roubaix. — Tél. 343.59
Matinée 3 heures — Soirée 8 heures
PRIX TRÈS RÉDUITS
JENNY
LA SONNETTE D'ALARME
TOUS LES SAMEDIS
MATINÉE et SOIRÉE

MAISON DES TRAMWAYS A 3 h et 8 h.
PRIX RÉDUITS
RAIMU et BERVAL dans
GASPARD de BESSE
Grand film d'aventures romanesques
RÊVE ÉTERNEL, un grand drame

A LYS-LEZ-LANNOY

CARIOCA 3 h. — 8 h. 15 Ex-CINÉ JUSTICE
PULLMANN 3 fr. — PREMIÈRES 2 fr.
Au Son des Guitares

A TOURCOING

TÉLÉ 3.81 OLYMPIA ::: RUE ::: HOUCHARD
Mat. à 3 h. prix réduits, Soir. à 8 h.
Elvire Popesco et Victor Boucher
L'AMANT DE MADAME VIDAL
Une comédie ultra-gaie.
L'OR MAUDIT
Superproduction dramatique
MATHURIN AU ZOO

Ciné-Théâtre Av. Gustave Dron Tourcoing. Tél. 3-82
Jeudi : 15 h. 15 (prix : 2, 3 et 4 fr.)
ALLER ET RETOUR
TURANDOT, Princesse de Chine

A LILLE

AUJOURD'HUI JEUDI

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 : soirée à 20 h. 45 : « L'Espionne Elsa ».
Gameo. — Permanent de 14 à 19 h. 30 : soirée à 20 h. 45 : « Toi, c'est moi ».
Rexy. — 14 h., permanent : soirée : 20 h. 45 : « Le Marquis de Saint-Evremont ».
Capitole. — 15 et 20 h. 45 : « Les mariages de Mlle Lévy ».
Actualités. — Permanent de 10 h. 30 à 24 h. « Un jour une bergère » : « Le mariage de la Princesse Juliana ».
Omnia. — 15 h., 20 h. 30 : « Je n'ai pas tué Lincoln » et « L'homme qui a fait sauter la banque ».
Union. — 15 h., 20 h. 30 : « Prête-moi ta femme » et « Carmen Blonde ».
Vivo-Palace. — 15 h., 20 h. 30 : « L'Ecole des Journalistes » et « New-York Miami ».
Marivaux. — 15 h., 20 h. 30 : « Marthe » et « Gangsters de l'Océan ».
Variétés Vivoises. — 15 h., 20 h. 30 : « Stormy roi des la Prairie » et « Le Chant de l'Amour ».
Mondial. — 14 h. 45, 20 h. 30 : « Prête-moi ta femme et « Remous ».

DERNIÈRE HEURE

LE CRIME DU RAPIDE

LE CONTROLEUR VEYRAC A PARU AFFOLÉ A PLUSIEURS TÉMOINS

Mais rien n'est venu étayer l'accusation dont il était l'objet

Nice, 13. — Après les confrontations qui ont eu lieu lundi, entre le contrôleur Veyrac et les principaux témoins du drame du rapide Strasbourg-Vintimille, le juge d'instruction a interrogé hier M. Renouard, chef de gare de Baulieu, et M. François Maréchal, lieutenant des douanes françaises à Vintimille.

M. Renouard a déclaré que Veyrac lui avait dit qu'il venait de découvrir, dans le train une femme qui était morte. Il croyait qu'il s'agissait d'une mort naturelle. Il avait donc laissé partir le convoi, mais, pris de scrupules, il téléphonait à son collègue de Monaco, sans penser que celui-ci ne pouvait rien faire, puisque Monaco se trouve en territoire étranger.

Veyrac ne lui a pas parlé du bâillon. Mis en présence de Veyrac, le chef de Baulieu maintient ses dépositions.

Cette confrontation n'a donc apporté aucun élément nouveau à l'enquête.

M. Maréchal a dit au juge comment, étant monté dans le train à Monte-Carlo, Veyrac lui avait fait part de ce qui venait de se passer. M. Maréchal a ajouté que Veyrac, lui a paru totalement affolé et qu'il a même essayé de le calmer, mais en vain.

De tout ceci, il ressort que Veyrac a totalement perdu la tête entre Nice et Menton, et que dès les premiers jours de l'enquête, il a oublié de faire à la justice le récit détaillé de tout ce qui venait de se passer.

Ce matin, le juge entendra d'autres témoins.

DRAME DE LA DÉMENCE PRÈS D'ANNECY

Un ancien élève du collège de Reumilly a tiré sur le supérieur qu'il a blessé assez grièvement

Annecy, 13. — Une tentative de meurtre a mis, hier soir, en émoi le personnel du collège de Reumilly, où M. le chanoine Jeanin, le supérieur de cet établissement, a été blessé d'un coup de revolver que lui a tiré un de ses anciens élèves, nommé François Beaukuis, âgé de 24 ans, originaire d'Annecy.

Celui-ci s'était présenté au collège et avait demandé à voir le supérieur, qui se trouvait absent à ce moment. Le visiteur l'attendit près de la porte d'entrée, se dissimulant, et, vers 21 h., quand il arriva, il tira sur lui un coup de revolver, le blessant au côté droit. On accourut de l'établissement au bruit de la détonation et la gendarmerie, prévenue, arrêtait séance tenante le meurtrier.

M. le docteur Baud, de Reumilly, mandé, donna les premiers soins à la victime et M. le docteur Cléret, de Chambéry, vint procéder, hier après-midi, à l'extraction de la balle. Heureusement, aucun organe essentiel n'avait été atteint et l'état de M. le chanoine Jeanin est aujourd'hui aussi satisfaisant que possible.

Le meurtrier ne paraît pas possédei toutes ses facultés mentales. Il n'a manifesté aucun regret de son acte. Amené, cet après-midi, à Annecy, il a été écroué, sous l'inculpation de tentative de meurtre, après avoir subi l'interrogatoire d'identité.

Nous croyons savoir que le juge d'instruction va commettre un docteur pour examiner, au point de vue mental, l'auteur de cet attentat qui a jeté la consternation parmi la population de Reumilly.

LE TRAGIQUE MYSTÈRE DE L'AMNÉSIQUE DE RODEZ VA-T-IL ÊTRE ÉCLAIRCI ?

Un document sensationnel ferait table rase des racontars antérieurs

Paris, 13. — Une femme qui réclame son mari, Mme Lemay, et un homme qui réclame son frère, M. Monjoin, l'un et l'autre d'ailleurs également sincères, restent désormais seuls en lice : c'est là l'unique résultat acquis hier.

Mais, par contre, un des documents remis aux experts par l'avocat de M. Monjoin est véritablement sensationnel. Il s'agit d'une lettre adressée récemment à M. Edouard Herriot en qualité de maire de Lyon par la direction de l'asile de Bron.

Dans cette lettre, le médecin déclare que jamais l'amnésique n'a été découvert errant sur un quai de la gare de Lyon-Brotteaux.

A l'entendre, l'énorme dossier aurait pour base une légende, un raconter. Le psychiâtre explique que le 31 juillet 1918, l'Hôpital allemand de Kœnigsberg lui a envo